

AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

DIRECTION TERRITORALE CENTRE BOURGOGNE

COMMUNE DE LOUHANS (71500)

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Manifestation d'intérêt spontané

AAP_SDVE_2022_22_LOUHANS_bateau_chantier_navale

Publié le	5 MAI 2022
Durée de mise en ligne de l'avis	1 mois
Date limite de réception des candidatures	Date : 5 JUIN 2022 Heure : 18h00
Objet de l'occupation	Emplacement pour le stationnement d'un bateau activité chantier naval et plan d'eau pour stationnement des bateaux en réparation sans possibilité d'hivernage.
Lieu	Commune : LOUHANS Adresse : Rue du Port, 71 LOUHANS PK : 38.423 au PK 38.379 rive gauche de la rivière La Seille
Activité	Zone de stationnement pour bateau activité de chantier naval.
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	Emplacement d'une longueur de 44 m soit une occupation de 220 m ² de plan d'eau pour le bateau + 220 m ² de plan d'eau pour l'amarrage des bateaux en réparation. 4 ducs d'albe permettent l'amarrage du bateau activité. Disponibilité au 01 avril 2022
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public fluvial 5 ans.
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection (selon la nature du titre)	Les candidatures seront analysées au regard des critères d'appréciation suivants : <ul style="list-style-type: none">- Appréciation globale du projet- Analyse du projet présenté :<ul style="list-style-type: none">o Qualité environnementale (développement durable, protection de l'environnement, valorisation du savoir-faire, etc)o Intérêt pour le développement et la mise en valeur de la voie d'eau et des territoires avoisinants (durée et période de fréquentation du port)- Fourniture des pièces demandées (voir ligne ci-dessous)

	<p>- Le montant de la redevance domaniale proposée par le candidat ne pouvant être inférieur à 1 917.45 €/an (estimation compte tenu de l'aménagement du site, de la superficie hors tout du bateau et de l'activité pouvant y être exercée - tarif 2022 – base INSEE 1821 *).</p> <p>*Le montant de la redevance sera revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.</p>		
<p>Pièces à fournir</p>	<p><u>Pour tout porteur de projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - curriculum vitae (personne physique) /document de présentation de l'entreprise ou de l'association - descriptif de l'activité projetée - montage financier du projet <table border="1" data-bbox="595 875 1495 1265"> <tr> <td data-bbox="595 875 1038 1265"> <p><u>Candidat personne physique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne physique - Photocopie de pièce d'identité - si artisan/commerçant : extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois - justificatif de domicile de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - photocopie du dernier avis d'imposition </td> <td data-bbox="1038 875 1495 1265"> <p><u>Candidat personne morale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne morale - Kbis/statuts pour une association - extrait RCS de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - dernier bordereau de situation fiscale - bilan et comptes de résultats des 3 dernières années </td> </tr> </table>	<p><u>Candidat personne physique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne physique - Photocopie de pièce d'identité - si artisan/commerçant : extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois - justificatif de domicile de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - photocopie du dernier avis d'imposition 	<p><u>Candidat personne morale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne morale - Kbis/statuts pour une association - extrait RCS de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - dernier bordereau de situation fiscale - bilan et comptes de résultats des 3 dernières années
<p><u>Candidat personne physique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne physique - Photocopie de pièce d'identité - si artisan/commerçant : extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois - justificatif de domicile de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - photocopie du dernier avis d'imposition 	<p><u>Candidat personne morale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne morale - Kbis/statuts pour une association - extrait RCS de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - dernier bordereau de situation fiscale - bilan et comptes de résultats des 3 dernières années 		
<p>Dépôt des candidatures</p>	<p>Le projet sera rédigé en français et transmis avant la date limite de dépôt des dossiers, fixée au 5 juin 2022 , à 18h00, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : <p style="text-align: center;">Voies navigables de France – Direction territoriale Centre-Bourgogne Service Développement de la Voie d'Eau 1 Chemin Jacques de Baerze–CS 36229–21062 DIJON CEDEX</p> <ul style="list-style-type: none"> - par courriel à l'adresse suivante : <p style="text-align: center;">sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr</p> <p>Si les fichiers sont trop lourds, merci d'utiliser wetransfer.</p> <p style="text-align: center;">Merci d'indiquer la mention «- AAP_SDVE_2022_22_LOUHANS_bateau_chantier_nav ne pas ouvrir » sur l'enveloppe ou en objet de mail</p>		
<p>Service à contacter pour renseignement</p>	<p>Service Développement de la Voie d'Eau : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr ou 03.45.34.12.02</p>		

	Visites sur place possibles si le contexte sanitaire et organisationnel le permet.
--	--